

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
0260103	13004939 13006533	20077539 20079063 20080477 20082804	Veste polaire Express de haute visibilité

Matière principale fluorescente :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200645 Warntec	HV-rouge HV-orange HV-jaune	100% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200192	410,999,980, 660,431	100% polyester

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9910 9920 9925 13501	argenté	Tissu 60mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales, EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 3),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH605 233362, valable jusqu'au 25.03.2029,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich  
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

**Lieu et date :**

**ALBIRO SA**

Sumiswald, le 09.07.24



Lukas Loosli  
Direction



Karin Christ  
Technicien du vêtement